

Je suis en effet au courant de la mise sur le marché de ce type de babyphone.

La prudence s'impose en la matière, mais il ne s'agit pas de risque d'exposition très élevée. Les babyphones les plus couramment utilisés emploient des ondes radio, suivant différentes technologies dont la technologie DECT, la technologie WIFI, la technologie « radio mobile professionnelle » ou encore d'autres technologies. Certains appareils offrent une combinaison de technologies (par exemple WIFI et 3G) mais ils n'émettent en utilisant qu'une seule de celle-ci et pas en les combinant.

La puissance de crête du signal radio utilisé pour la connexion (entre l'appareil du bébé, qui est l'émetteur, et le récepteur des parents) varie en fonction de la technologie utilisée, en se situant entre 10 et 500 milliwatt. Par comparaison, un signal GSM a une puissance de crête plus haute, soit 1 ou 2 Watt. Le type de babyphone que vous mentionnez n'émet pas les ondes radio les plus fortes, même dans le cas d'une connexion 3G: dans ce cas, la puissance du signal ne s'élève pas au-delà de 250 milliwatt.

Ce sujet fait l'objet d'une veille scientifique de la part de mes services. Les recherches effectuées dans ce domaine actuellement, notamment celle du CIRC, montrent qu'il faut éviter une forte exposition prolongée, comme c'est le cas d'un appareil GSM tenu près de la tête. Mon administration diffuse des brochures présentant des conseils pratiques en vue de diminuer l'exposition aux ondes radio. Pour les parents, il est conseillé de placer l'émetteur (l'appareil du bébé) à une distance suffisante du lit (au moins 1 mètre) et d'utiliser, quand l'appareil le permet, la position « activation vocale » du babyphone, dont l'émission est discontinuée.

Laurette Onkelinx